



AFDC

Conseil scientifique

9 novembre 2023, Lyon

Membres présents : J. Arlettaz, G. Bergougous, Ph. Blachèr, J. Bonnet, E. Cartier, A. Delcamp, J.-Ph. Derosier, P. de Montalivet, A. Roblot-Troizier, D. Rousseau, C. Severino, P. Türk, A. Vidal-Naquet.

Membres représentés (avec procuration) : M. Fatin-Rouge Stefanini, O. Gohin, F. Hourquebie, A. Levade, M. Verpeaux, A. Viala.

Membres sans voix délibérative : M. Heitzmann-Patin, J. Padovani, J. de Saint-Sernin.

La réunion démarre à 14h20.

1/ Composition du conseil scientifique

Pauline Türk, présidente du Conseil scientifique, rappelle la liste des membres pressentis pour entrer au Conseil scientifique, sous réserve du vote du Conseil d'administration à suivre.

Elle explique souhaiter continuer la pratique d'un bureau informel du conseil scientifique et sont approuvés, par les membres présents et représentés, Caterina Severino et Pierre de Montalivet comme vice-présidents du Conseil scientifique.

2/ Journées d'études décentralisées 2024

Une première journée a été proposée et se tiendra en octobre 2024 à l'Université de Guyane sur « République sociale et droit des étrangers » porté par Mathilde Kamal-Girard et Florence Faberon.

Certains laboratoires commencent à travailler sur des projets.

Caterina Severino et Laurence Gay organiseront une journée le 22 novembre 2024 à Aix en Provence, dont le thème est en cours d'élaboration.

Pauline Türk et Marc Guerrini organiseront une journée d'étude le 21 novembre à Nice, associant GRALE et AFDCL, sur les principes républicains à l'épreuve de la démocratie locale (enjeux territoriaux de la République sociale)

Olivier Gohin et Emmanuel Cartier y travaillent également (Paris 2 et Lille).

Pierre-Yves Gahdoun travaille sur un projet à Montpellier.

Il est rappelé qu'une JED peut être formée par une demi-journée, ou une conférence avec plusieurs intervenants, sans nécessairement organiser un colloque.

3/Bilan et perspectives de la thématique « Culture(s) constitutionnelle(s) »

P. Türk fait le bilan de la matinée où s'est tenu un séminaire de travail sur le thème « Culture(s) constitutionnelle(s) ». Les membres du Conseil scientifique et du Conseil d'administration ont entendu les interventions de Marie-Claire Ponthoreau et d'Alexis Bui-Xuan avant d'engager une discussion sur ce sujet, notamment sur l'intérêt d'approfondir ce thème. Il pourrait être développé lors de séminaires ou conférences en 2024, afin de proposer ce thème pour les JED 2025.

Est mise en avant l'importance d'un travail de définition de l'expression « culture constitutionnelle » et le potentiel rôle à jouer de l'Association au regard de la diffusion de « la culture de la Constitution ». La thématique constitue une piste de recherche, mais peut aussi conduire à des actions en direction du grand public. Cette thématique invite particulièrement à la pluridisciplinarité.

Le président Julien Bonnet fait état des actions possibles en matière d'éducation et de diffusion du droit constitutionnel comme un partenariat avec l'Association Parlons Démocratie.

Un comité de pilotage sera mis en place afin d'organiser le travail autour de cette thématique.

4 / Questions diverses

Est rappelée la **procédure de labellisation des manifestations AFDC**. Il appartient aux organisateurs, membre de l'Association, de transmettre au Secrétaire général un programme, même prévisionnel, afin que celui-ci soit soumis au Conseil d'administration ou, en cas de délais contraints, au bureau. L'AFDC communique autour des manifestations labellisées et donne l'autorisation d'utiliser son logo. En revanche, il ne lui est pas possible de financer les manifestations scientifiques.

Les **12 et 13 décembre 2024**, est organisé un colloque à l'occasion des **vingt ans du décès de Louis Favoreu** par X. Magnon et W. Mastor (Aix-Marseille Université).

Le **15 janvier 2025**, sur une initiative d'A. Roblot-Troizier, l'AFDC organisera un colloque à l'occasion de l'**anniversaire de la décision IVG**.

Le **8 mars 2024**, aura lieu à **Nice** un colloque labellisé par l'AFDC consacré aux rapports de systèmes, organisé par Marc Guerrini et P. Gaïa avec l'équipe d'Aix intitulé : « **La Cour de justice de l'Union européenne, le Conseil constitutionnel et les juridictions administratives face aux normes internationales : 50 ans d'expériences croisées** »

La nouvelle édition du **Forincip** organisé par J-Ph Derosier aura lieu les **21-23 mars 2024** à **Lille**, sur le thème de la **législation déléguée**.

L'AFDC organisera prochainement **des manifestations en collaboration avec d'autres sociétés savantes** qui ont sollicité un partenariat (comme l'Association française de droit pénal et l'Association française de droit des collectivités locales).

5 / Activités CJRC

La Commission Jeune recherche constitutionnelle organise les manifestations suivantes :

- « Penser constitutionnellement le progrès technique », Nice, novembre 2023.
- Journée doctorale, Sénat, 5 avril 2024.

Elle réfléchit à l'organisation de ses prochaines journées décentralisées à Lille en 2024 et à Lyon en 2025.

Il est présenté le souhait de la commission de pouvoir renouveler son site internet mais aussi d'organiser une réunion sur les attentes du CNU.